

THIERS ET CLAUZEL ⁽¹⁾

Le Ministère que Thiers forma le 22 février 1836 comprenait plusieurs membres du précédent cabinet, à commencer par Thiers lui-même qui, en prenant la Présidence du Conseil, échangeait toutefois l'Intérieur contre les Affaires Etrangères ; le maréchal Maison et l'amiral Duperré restaient aussi respectivement à la Guerre et à la Marine. Ce n'était pourtant pas un simple remaniement. Le départ simultané du duc de Broglie et de Guizot marquait l'élimination des purs doctrinaires et permettait au nouveau président d'imprimer à la politique sa marque personnelle. De fait le maréchal Maison demeurant un collaborateur effacé, il allait diriger à son gré toutes les affaires d'Afrique et révéler dans leur conduite ses qualités et ses défauts ordinaires : sa précipitation parfois superficielle et brouillonne notamment, mais aussi son remarquable esprit de décision et son intelligence merveilleusement lucide.

Nous avons vu Clauzel redouter l'ingérence éventuelle de la Turquie à Tunis et nos adversaires algériens tirer des secours du Maroc. De ce côté un élément nouveau intervenait, précisément au moment où le Ministère se constituait. Le Consulat général de Tanger signalait des négociations qui semblaient destinées à procurer aux Etats-Unis, ou peut-être à la Russie une base navale sur la côte africaine du détroit de Gibraltar. Thiers discerna le danger. Décidé à accentuer la politique de ses prédé-

(1) Extrait de « L'ALGÉRIE ET LA POLITIQUE COLONIALE DE LA MONARCHIE DE JUILLET », ouvrage à paraître prochainement dans les « Publications du Centenaire ».

cesseurs, il envoya une division navale devant Tanger. Son commandant se joignit à notre consul pour protester contre l'appui fourni à Abd el Kader ; en outre, commandant et consul invitèrent le pacha à prévenir son maître que la France, résolue à maintenir l'intégrité de l'empire chérifien, n'admettrait jamais de sa part l'aliénation d'un territoire. Des assurances satisfaisantes furent reçues sur ces deux points (1). Mais, peu après on apprenait que si les pourparlers avec les Etats-Unis paraissaient effectivement rompus, les relations avec Abd el Kader continuaient. Thiers fit alors un pas de plus et le lieutenant-colonel de La Rue, attaché à l'Etat-Major de la Guerre reçut l'ordre de se rendre au Maroc pour signifier à l'empereur lui-même un véritable ultimatum (2). Entre temps des représentations avaient été faites au sujet des projets de la Porte sur Tunis. Comme elles n'avaient point paru produire grand effet et qu'on annonçait le départ de la flotte ottomane, une escadre fut aussitôt mobilisée à Toulon et l'amiral Hugon reçut l'ordre de s'opposer au besoin par la force au passage des vaisseaux turcs (3).

Pour ce qui était des affaires proprement algériennes le Président du Conseil avait les coudées moins franches, si bien que ses vues ne purent se préciser ou se manifester que par étapes. Il lui fallait, en effet, tenir compte des Chambres et de Clauzel, voire commencer par démêler la situation vraie au travers d'affirmations contradictoires.

A en juger d'après les rapports écrits, puis d'après les explications verbales de Clauzel, maintenant arrivé

(1) Archives des Affaires Etrangères, *Maroc, Correspondance politique*, notamment : Tanger au Département, 13, 16 et 18 février, 30 avril — Département à Tanger, 9 mars 1836.

(2) Archives des Affaires Etrangères, *Maroc, Correspondance politique*, notamment : Instructions à de La Rue, 6 juin 1836.

(3) Serres, *La politique turque dans l'Afrique du Nord*, p. 142 et sq.

à Paris, tout allait partout pour le mieux. Cependant les lettres particulières des fonctionnaires et les correspondances privées mettaient des ombres au tableau. Le pouvoir des fameux beys était présenté comme illusoire, en dépit des comptes rendus enthousiastes du *Moniteur Algérien*, où l'on voyait d'innombrables tribus venir leur rendre hommage. L'occupation de Tlemcen et notamment le recouvrement de l'indemnité de guerre dont la ville avait été frappée donnaient lieu à des plaintes. Enfin, le camp de la Tafna ne rendait pas les services attendus : loin qu'il permît les libres communications entre Oran et Tlemcen, le général d'Arlandes y paraissait bloqué par Abd el Kader, de nouveau maître de la région (1). Soit que le maréchal fût d'un optimisme inouï, soit que la situation se fût modifiée depuis son départ, il paraissait bien y avoir sur ce dernier point un danger précis et pressant. Thiers, au moins en jugea de la sorte. Des renforts partirent de France, qui devaient, avec les troupes d'Oran former un véritable corps expéditionnaire, et la mission de refouler Abd el Kader fut confiée au général Bugeaud qui passait pour l'un des hommes de guerre les plus éminents de la France d'alors (2). C'était là encore une manifestation d'énergie, mais partielle en somme et dictée par des circonstances spéciales. Elle ne pouvait faire préjuger les intentions définitives du Gouvernement.

Ces intentions commencèrent de se révéler dans la discussion du budget. Le projet était celui préparé par les Doctrinaires du dernier Ministère qui avaient simplement cédé quelque peu à l'influence de Clauzel en ce qui concernait la colonisation. L'ensemble était donc très modeste et en diminution très notable sur l'exercice

(1) Pellissier de Reynaud, *Annales algériennes*, t. II, p. 94 et sq. — Discussion du budget de 1837, mentionnée ci-dessous. Esquer, *Les débuts de Yusuf*.

(2) Instructions au Général Bugeaud, 25 mai 1836. D'Ideville, *Le Maréchal Bugeaud*, t. II, p. 13.

précédent. La commission de la Chambre entendit cependant le réduire encore, influencée qu'elle était par les dénigrement de ces informations officieuses que je mentionnais à l'instant.

Le rapport que Baude vint lire le 20 mai (1) accepta, en effet, toutes les suppressions effectuées, mais en outre en proposa d'autres. Les crédits relatifs aux travaux agricoles devaient disparaître, ainsi qu'une partie de ceux demandés pour les travaux publics. Pour les effectifs enfin, au lieu des 21.000 Français et des 4.000 indigènes que désirait le Gouvernement, la Commission proposait de n'accorder que 3.000 indigènes et 16.000 Français. De telles forces ne permettraient ni expéditions importantes ni la garde des entreprises de colonisation, mais suffiraient, disait-on, pour conquérir ce que nous aurions profit à exploiter. La Commission opposait en somme au projet les principes mêmes de Guizot pour prétendre imposer, avec l'abandon de la colonisation officielle, une occupation strictement restreinte et une politique scrupuleusement pacifique.

Dans la discussion qui s'ouvrit en juin, deux partis d'importance fort inégale sont à distinguer. Les adversaires du Cabinet s'emparent de divers actes de Clauzel, de ses entreprises de colonisation par exemple, ou de la contribution prélevée à Tlemcen pour le prendre violemment à parti, Mais malgré le retentissement qui leur fut systématiquement donné, ces attaques demeurent accessoires en somme pour l'histoire générale. Rien de plus légitime que de les négliger pour s'attacher à l'essentiel qui doit être cherché dans les affirmations de principes. En fait, il s'agissait pour la Chambre de se prononcer entre sa Commission qui voulait réduire les propositions du Gouvernement, et le Gouvernement lui-même, qui maintenait ses demandes. Celles-ci avaient été formu-

(1) Moniteur du 21 mai 1836. Supplément, p. VI.

lées, je l'ai dit, par le Ministère de Broglie-Guizot. Mais le Ministère Thiers pouvait employer, d'une façon différente, les ressources mises à sa disposition. Ses adversaires, c'est-à-dire les amis du Cabinet précédent, l'accusèrent d'y songer ; Duvergier de Hauranne (1), doctrinaire lui aussi et ami de Guizot, prononça un long discours pour opposer la politique du ministère de Broglie aux entreprises belliqueuses de Clauzel et l'objet vrai du débat se trouva ainsi nettement marqué. Quant à son importance, elle fut soulignée par la qualité des champions. Guizot (2) exposa une fois de plus les bienfaits de la paix et de l'occupation restreinte ; ce fut, d'autre part, le Président du Conseil lui-même qui le refuta.

Avec cette logique bon enfant qui lui était particulière, Thiers (3) voulut montrer l'absurdité d'une occupation strictement limitée à la côte. Rester sur le littoral, disait-il, c'était désirer n'avoir en Algérie qu'un établissement maritime ; pour cela un seul point suffirait ; la France possédant quelque chose comme un pendant de Gibraltar, n'aurait plus qu'à évacuer le reste de la Régence, mais une telle solution répugnait à l'honneur national et sacrifiait des intérêts reconnus par la Chambre elle-même. Restait seule alors l'autre solution, c'est-à-dire l'installation solide dans toute l'ancienne Régence. C'était elle que le Président du Conseil déclarait préférer hautement.

Les députés désavouèrent leur Commission et les Pairs à leur tour votèrent les crédits demandés. Après les déclarations faites ces votes avaient une signification certaine, mais dont il ne faut cependant pas exagérer la précision. Le ton même des critiques formulées dans les Chambres montrait que les adversaires de l'Algérie devenaient de moins en moins irréductibles ; personne n'a-

(1) *Moniteur*, 1836, p. 1375.

(2) *Ibid.*, 1836, p. 1399.

(3) *Ibid.*, 1836, p. 1377.

vait plus proposé l'abandon définitif, ni contesté les résultats obtenus. Il était également manifeste que les députés ne répugnaient pas absolument à une politique d'expansion. Toutefois rien n'avait été dit de ses limites non plus que des moyens. Les Chambres, en somme, s'étaient bornées à faire confiance au Gouvernement. Remarquons, en outre, qu'il s'était uniquement agi des crédits afférents à 1837. Jusqu'à la fin de 1836 et en engageant au besoin des dépenses supplémentaires, le Ministère pourrait entreprendre toutes les opérations que les circonstances locales paraîtraient rendre nécessaires. Or, précisément à ce moment-là des nouvelles lui parvenaient, capables d'influer sur ses décisions. Le général Bugeaud avait débloqué le camp de la Tafna dans le courant de juin, à la suite d'opérations remarquablement conduites, et le 6 juillet, à la Sikkah, il avait remporté un avantage marqué sur Abd el Kader. Le phénomène de grossissement que nous avons constaté à propos de la Macta reparut et le succès se transforma en grande bataille gagnée : à vrai dire, ce n'était qu'un combat heureux, important cependant, car il dégagait la province d'Oran. Par contre, les affaires s'embrouillaient au sud d'Alger ; le bey que nous avions prétendu installer à Médéa ne pouvait décidément se maintenir, et on constatait, de ce côté là, un progrès d'Abd el Kader. Sous peine de déchoir et de compromettre irrémédiablement l'avenir, nous ne pouvions laisser aller les choses (1). Une attitude nette s'imposait. Ce fut donc stimulé par les circonstances que Thiers, débarrassé des préoccupations parlementaires, et encouragé par des succès partiels, se vit conduit à étudier un plan d'ensemble, c'est-à-dire en fait à examiner des projets que lui soumettait Clauzel.

Celui-ci avait coordonné quelque peu ses vues et construit un système qui se trouvait exposé dans un grand

(1) Pellissier de Reynaud, *Annales algériennes*, t. II, p. 104 et sq.

mémoire rédigé par son aide de camp, le chef d'escadron de Rancé (1). Les idées fondamentales étaient celles que nous avons vu se dessiner déjà. Il s'agissait toujours d'assurer sans délai, et sur tout le pays, notre domination effective : domination directe dans les territoires voisins de la côte, indirecte dans l'intérieur où seraient installés les fameux beys. Quant aux moyens d'exécution ils étaient maintenant assez clairement indiqués. Puisque l'occupation ne se limiterait plus à quelques districts, Clauzel proscrivait les lignes continues d'ouvrages formant muraille autour d'un domaine réservé. Il proscrivait aussi les grands rassemblements de troupe. Disséminées en des points judicieusement choisis, celles-ci se déplaceraient sans cesse : un petit nombre d'hommes tiendrait ainsi une plus grande étendue de pays. Restait à choisir les points d'où rayonneraient les colonnes ; restait aussi à installer les beys. Toujours plein d'optimisme et d'audace, Clauzel eut évidemment souhaité intervenir à la fois partout. Il admettait cependant d'échelonner les opérations. La simple logique eût peut-être conduit alors à se préoccuper d'abord de Médéa et du Titteri où la situation paraissait particulièrement confuse. Mais le capitaine Yusuf, bey désigné pour Constantine, continuait à rester à Bône dans une situation compromettante pour notre prestige. Son intronisation, c'est-à-dire l'expulsion de notre ennemi Achmet aurait un retentissement considérable. Yousouf affirmait enfin que ses sujets l'accueilleraient à merveille, si seulement il pouvait aller les trouver. Pour ces motifs Clauzel en arrivait à penser que les victoires de Bugeaud nous ayant suffisamment affermis dans l'Ouest, c'était de l'Est qu'il fallait s'occuper. Il concluait dès lors que l'application de son plan général devait commencer par une expédition contre Constantine.

(1) *Explications du Maréchal Clauzel...* (1837) où bon nombre de pièces se trouvent publiées. Pellissier de Reynaud, *op. cit.*, t II, p. 115.

Les documents officiels ne gardent nulle trace des délibérations que ce plan provoqua sans doute dans des conférences entre le Gouverneur général, le Président du Conseil et le Ministre de la Guerre. Clauzel dut se montrer persuasif et fougueux à son ordinaire ; Maison plus ou moins réservé ; Thiers séduit par l'envergure des combinaisons ou la perspective d'exploits militaires. En fin de compte la marche sur Constantine fut certainement décidée et l'on résolut même de rehausser son éclat par la présence d'un prince du sang. Quant au plan d'ensemble dont cette marche n'était qu'une partie, il fut lui aussi plus ou moins explicitement approuvé. Les choses étant ainsi, des instructions générales adressées au Gouverneur auraient normalement dû résumer les résolutions arrêtées : en fait d'instructions on ne retrouve toutefois que celles où Clauzel prescrivait au général Rappatel, qui le remplaçait à Alger, des mesures préparatoires. Or, de pareils ordres engageaient le Maréchal, non le Ministère. En outre, le jour même où Clauzel les envoyait, Maison signait un arrêté qui modifiait la situation faite en Afrique à l'intendant civil : celui-ci concentrerait dans sa main toute l'Administration, serait investi de tous les pouvoirs appartenant en France aux préfets et correspondrait directement avec Paris (1). C'était l'aboutissement des demandes de réformes administratives naguère introduites par le Gouverneur. Mais, contrairement à ce que celui-ci voulait, l'intendant se trouvait confirmé dans une situation assez indépendante. Il semble donc bien que les services de la Guerre conservassent une certaine méfiance à l'égard de Clauzel et ceci précisément dans le temps où ils évitaient, par indolence ou par calcul, de préciser en termes formels les conditions dans lesquelles s'engagerait l'expédition contre Constantine.

(1) Ménerville, *Législation algérienne*, p. 11.

Entre le Ministère et le Gouverneur Général, il n'y avait donc pas, en ce milieu de l'été 1836, l'entente absolue qui seule rend fructueuses les collaborations. Il n'y avait pas davantage accord véritable avec les Chambres qui disposent des crédits comme de la vie des Cabinets, puisque ces Chambres ignoraient les projets maintenant arrêtés. Enfin ces projets mêmes demeuraient par plus d'un côté chimériques ou vagues. Que dire, en effet, des beys improvisés par Clauzel, mi-souverains et mi-fonctionnaires, aux attributions nullement définies et qui, sans attaches sérieuses dans le pays, se révélaient incapables de subsister hors d'un appui que nous ne pouvions guère fournir ? Les réserves qui s'imposent ainsi ne doivent cependant pas faire méconnaître un fait. Les doctrinaires avaient proclamé quelques principes théoriques et volontiers négatifs comme la répudiation de toute conquête; les débuts de Clauzel en avaient montré l'inanité, mais sans leur rien substituer. Or, maintenant, un programme positif se trouvait arrêté. Pour les raisons que j'ai dites sa réalisation allait être entreprise dans des conditions insuffisantes. Il existait cependant. En outre, malgré les objections faciles, plusieurs de ses articles se révélaient dignes d'attention et gros de conséquences. Renonçant à se contenter de droits théoriques, la France entendait imposer partout sa souveraineté. Pour agir efficacement, aux moindres frais possibles, elle ferait rayonner des troupes autour de bases judicieusement choisies et c'était là, suggérée par Clauzel, l'idée première des colonnes mobiles que Bugeaud devait, dans la suite, employer avec succès. Pour faciliter notre domination, des chefs arabes ou tout au moins musulmans, institués par nous, administreraient certaines régions en dehors, bien entendu, des formes européennes : c'était le présage de la coopération des indigènes et du gouvernement indirect dont Valée devait tirer un admirable parti.

Mais ce n'était pas encore tout. En même temps qu'il

acquiesçait aux dispositions ainsi proposées, le Président du Conseil se préoccupait d'abriter notre domaine des ingérences étrangères. Avec succès, semblait-il : en effet, les Etats-Unis avaient été, nous l'avons vu, écartés du Maroc, et peu après le colonel de La Rue obtenait de l'empereur une promesse formelle d'abstention, tandis que, mis en présence de notre escadre, les Turcs renonçaient à dépasser Tripoli. C'étaient là des avantages significatifs, même s'ils devaient demeurer provisoires : ils proclamaient par des actes que la France entendait exercer un contrôle sur le Maroc comme sur Tunis et posaient ainsi un principe auquel nos hommes d'Etat seraient, dans la suite, toujours contraints de revenir. En même temps qu'il parvenait avec Clauzel à préciser notre politique proprement algérienne, Thiers la rattachait à un ensemble plus vaste et inaugurerait vraiment notre politique africaine ; un double progrès se trouvait marqué, décisif à certains égards. Et voilà pourquoi le Ministère du 22 février 1836 a une importance spéciale pour l'histoire de notre Afrique, bien qu'il n'ait présidé à nulle conquête retentissante.

Clauzel rentra en Afrique vers la fin d'août 1836. Les environs d'Alger et d'Oran demeurant assez calmes, il put dès lors, comme il l'avait voulu, se consacrer à Constantine. Tandis que par l'intermédiaire de Yusuf il croyait s'assurer des intelligences jusque dans la ville et envoyait M. de Rancé auprès du bey de Tunis pour obtenir son absolue neutralité, il s'appliquait à réunir des forces suffisantes pour combattre si besoin, en tout cas pour assurer l'occupation, et, dans ce but, il concentrait les troupes déjà sous sa main en attendant des renforts (1).

Durant ce temps des incidents survenaient en France. A peine Thiers avait-il donné les assurances dont Clauzel continuait à se prévaloir que son pouvoir se trouvait

(1) Alger, Archives du Gouvernement Général E. 76². *Résumés de la correspondance août-décembre 1836.*

ébranlé, ses vues sur les affaires d'Espagne ne s'accordant pas avec celles du Roi. Les ministres remirent leurs démissions le 17 août et, suivant la formule consacrée, assurèrent simplement encore trois semaines durant l'expédition des affaires courantes.

L'entreprise contre Constantine n'était pas strictement de celles-là et d'autant moins que le retour à une politique systématiquement pacifique était à prévoir d'après ce que l'on savait des successeurs probables. Par scrupule de correction constitutionnelle, par souci peut-être d'éviter les responsabilités éventuelles d'une affaire qu'il ne dirigerait plus, peut-être même pour mettre Clauzel sur ses gardes, le Ministère du 22 février, aussitôt démissionnaire, crut donc devoir esquisser un recul. Le 30 août, il fit remarquer au Gouverneur Général que le soin de prendre des décisions définitives appartiendrait au nouveau cabinet et que, en attendant, il importait de ne rien engager, de ne rien compromettre, de se renfermer dans les limites de l'occupation actuelle, dans celles de l'effectif disponible et dans celles des crédits législatifs ou, du moins, des dépenses prescrites ou approuvées (1). C'était souligner l'imprécision des arrangements pris avec Clauzel et partant les dangers de la méthode adoptée.

Quelques jours plus tard, le 6 septembre, un nouveau ministère prenait les affaires et, après un court intérim fait par le vice-amiral Rosamel, Ministre de la Marine, la Guerre revint au général Bernard, soldat de mérite, mais d'autorité nulle. Même pour les affaires d'Afrique, qui dépendaient directement de lui, l'impulsion allait venir des deux hommes dont l'alliance récente avait permis la formation du cabinet. Guizot qui revenait à l'Instruction publique n'avait sur la conduite des affaires algériennes rien renié de ses idées anciennes. Quant à Molé, qui prenait la Présidence du Conseil avec les Affaires

(1) *Explications...* du Maréchal Clauzel, p. 31 et p. 150 (dépêche ministérielle du 3 novembre).

Etrangères, il se montrait complètement d'accord avec son collègue, soit qu'il partageât ses opinions par avance, soit qu'il les eût immédiatement adoptées. Les déclarations si formelles faites naguère au temps du cabinet de Broglie peuvent donc être tenues pour l'expression des principes dont entendait s'inspirer le ministère nouveau.

Guizot avait prôné une pénétration strictement pacifique et progressive ; or, la grande expédition contre Constantine, qui marquait la première étape du plan de Clauzel s'accordait mal avec une pareille politique. Fallait-il alors évincer le maréchal ? Mais il était député et l'opposition se plairait à voir dans son rappel la persécution d'un adversaire. Interdire l'expédition déjà pompeusement annoncée était par cela même également difficile ; ce serait maladroit peut-être aussi, car on se priverait de la popularité que vaudrait un succès ; on risquerait, en outre, de froisser le Roi qui, pacifique en Europe, prisait cependant la gloire militaire. Persévérer par contre, en expédiant des ordres définitifs, c'était accepter la responsabilité d'un échec possible et répudier la pénétration pacifique. Ainsi tiraillé entre des principes, des considérations parlementaires et le désir de satisfaire le Monarque, le Ministère se sentit embarrassé. Nonobstant leur rigorisme, parfois cassant, ses membres principaux crurent alors se tirer d'affaire par une jonglerie et ils imaginèrent une combinaison à triple détente, peu conforme à la rigidité doctrinaire.

Dès l'annonce du changement de Ministère, Clauzel s'inquiéta de ses conséquences possibles et envoya d'urgence à Paris son aide de camp, Rancé, pour hâter l'arrivée des renforts. Persistant dans ses appréciations antérieures le Maréchal réclamait 30.000 hommes, entendant par là 30.000 combattants. Amorçant la tactique adoptée et profitant peut-être de l'imprécision qui avait subsisté dans les entretiens, la Guerre prétendit avoir constamment compris 30.000 hommes d'effectif total, ajoutant

que c'était à peu de choses près le nombre des soldats présents en Afrique. Le dernier fait était exact, mais en calculant de la sorte le nombre des combattants jugés nécessaires par le commandant en chef allait se trouver réduit presque d'un tiers. Ainsi privé des moyens sur lesquels il comptait, Clauzel pouvait adopter divers partis. Peut-être renoncerait-il à son expédition ; mais dans ce cas lui seul reculerait, le Gouvernement prétendant démontrer que les hommes demandés avaient été fournis. Peut-être au contraire Clauzel passerait-il outre : toujours pour le même motif, il agirait à ses seuls risques et le Ministère bénéficierait indirectement d'un succès sans accepter la responsabilité d'un échec. Ce n'étaient pas là, toutefois, semble-t-il, les hypothèses tenues pour les plus probables. Impulsif, comme on le connaissait, le Maréchal demanderait sans doute son rappel ou reviendrait brusquement s'expliquer. Même dans ce cas le Ministère ne serait pas pris au dépourvu. Le Général comte de Damrémont, qui commandait à Marseille, après avoir précédemment servi en Afrique, était de passage à Paris. Vérification faite, ses idées sur la politique algérienne parurent d'accord avec les intentions pacifiques du nouveau Gouvernement qui décida de lui confier la division d'Oran. Le commandement n'était pas vacant car Bugeaud, revenu provisoirement, demeurait titulaire ; mais le détail importait peu, l'affectation de Damrémont étant simple prétexte. Ses instructions précisèrent en effet qu'il partait pour recueillir le Gouvernement général dès qu'aurait disparu Clauzel. Tout ceci bien arrêté, on prévint ce dernier. Une série de dépêches l'avertirent qu'on le laissait libre d'aller ou non à Constantine, qu'en tous cas il n'avait plus droit au moindre renfort, enfin que Damrémont arrivait, désigné pour Oran ou pour le Gouvernement général, le Ministère désirant tout prévoir, même un départ, même une mort. Clauzel vit arriver par le même bateau les dépêches ministérielles, Rancé et Dam-

rémont. Les explications ou peut-être les réticences de ceux-ci complétant le texte de celles-là, il n'eut pas besoin de beaucoup de perspicacité pour comprendre. Le Ministère estimait sans nul doute avoir été très fin, lui était fin aussi, en outre, optimiste et entreprenant. Il résolut de ne pas se laisser jouer et de recueillir, en dépit de Paris, la gloire d'une conquête. Il prit donc ses dernières dispositions et annonça qu'il allait marcher contre Constantine. En même temps, il voulut montrer qu'il n'était point une dupe ; il invita Damrémont à gagner Oran, puis fit télégraphier avec une pointe d'ironie que le Général, répugnant à rejoindre son poste, mieux valait le rappeler. La combinaison manifestement préférée par le Ministère échouait. Dans ces conditions, rien d'autre à faire que de laisser courir. Damrémont reprit son commandement à Marseille ; les propositions de Clauzel au sujet de l'occupation de Constantine furent approuvées et, conformément aux volontés du Roi, le duc de Nemours s'en alla rejoindre le corps expéditionnaire qui s'organisait à Bône (1).

A vrai dire, cette organisation s'opérait assez mal ; les moyens de transport notamment faisaient défaut. Mais Clauzel, qui ne pouvait guère reculer, n'insistait pas dans ses dépêches sur les vices de sa préparation. On apprit donc simplement à Paris le départ de l'armée, qui eut lieu au milieu de novembre. Durant la deuxième quinzaine du mois, les journaux publièrent quelques détails, voire la proclamation que le Maréchal adresserait aux habitants de Constantine où il « comptait arriver le 17 ». Simples prophéties. Le Gouvernement ne savait rien quand, dans la journée du 11 décembre, le télégraphe aérien transmit de Toulon le début de la dépêche qui fut jadis fameuse :

(1) Archives de la Guerre. *Correspondance d'Alger, septembre-octobre 1836*. — Duc d'Orléans, *Récits de campagne*, p. 330 et sq. et *Lettres*, p. 195. — Guizot, *Mémoires*, IV, p. 187 et 428. *Moniteur*, 1836, p. 1958 et 2148 ; 1837, p. 946 (discours de Molé). *Explications du Maréchal Clauzel*.

« L'expédition de Constantine n'a pas eu un succès complet. Elle s'est transformée, en quelque sorte, par un événement extraordinaire en dehors de toute combinaison, en une véritable et forte reconnaissance, à la suite de laquelle j'ai pris position à trois petites journées de Constantine, par l'établissement du poste de Guelma. Monseigneur le duc de Nemours se porte bien ».

La nuit et le mauvais temps ayant, à plusieurs reprises, interrompu la transmission, il fallut patienter jusqu'au 14 pour avoir le texte complet, dont la fin parvint en même temps qu'un rapport apporté par courrier. En dépit des commentaires ahurissants prodigués par le Maréchal, le Ministère put alors mesurer l'étendue de l'événement. La ville n'avait pas ouvert spontanément ses portes ; deux attaques avaient échoué ; les moyens manquant pour un siège et les troupes étant épuisées, la retraite s'était alors imposée. Complicquée un moment par l'insubordination du général de Rigny, elle avait été lamentable, malgré l'énergie déployée par Clauzel. Le Ministère, qui croyait avoir envisagé toutes les hypothèses, même un échec qu'il escomptait peut-être, se trouvait ainsi en présence d'une situation qu'il n'avait pas prévue. L'expédition de Constantine aboutissait à un effondrement (1).

La faute première remontait à Clauzel et à ses sous-ordres, comme Yusuf, car les uns et les autres s'étaient laissés de chimères. Mais, en matière d'expéditions lointaines, la défaite menace dès qu'une pensée commune ne coordonne plus rigoureusement les efforts, et mieux vaut renoncer à un dessein plutôt que de le poursuivre, lorsque la confiance réciproque n'est pas entière. Or, l'accord, précaire déjà sous le ministère de Thiers, avait totalement disparu à l'avènement du cabinet Molé-Guizot. Celui-ci laissa faire cependant ; irritant l'amour-propre du Maré-

(1) Pellissier de Reynaud, *Annales algériennes*, t. II, p. 118 et sq.

chal, il le stimula même, alors qu'il mesurait parcimonieusement les hommes, et c'est pourquoi, en fin de compte, il se trouvait avoir, lui aussi, une responsabilité lourde.

Ses membres le comprenaient d'ailleurs et craignaient les reproches. Dès les premières nouvelles, l'émotion avait été vive dans le public, et nul doute qu'elle ne se manifestât également dans les Chambres sur le point de se réunir. Le Gouvernement s'efforça donc de se dégager. Pour n'être point accusé de dissimulation, il se hâta d'insérer dans le *Moniteur*, les fragments télégraphiques, à mesure qu'il les recevait (1). Il publia ensuite, sans plus de délai, le rapport complet. En même temps, le Ministre de la Guerre écrivait au Gouverneur : « Vous comprendrez
« l'impression douloureuse que vos dépêches ont fait
« éprouver au Roi et l'effet qu'elles ont dû produire sur
« l'esprit public... La discussion qui va s'élever dans les
« Chambres rendant votre présence nécessaire à Paris, je
« vous invite donc à partir immédiatement » (2). Clauzel n'était pas rappelé pour fournir des explications complémentaires, car Rancé, qui avait apporté son rapport, en avait donné. Comme il siégeait à la Chambre, le Ministère pensait que sa présence attirerait directement sur lui une partie des attaques ; précaution nouvelle et qui montre la vivacité des inquiétudes ministérielles.

L'orage éclata d'ailleurs sans tarder et avant même l'arrivée à Paris du Gouverneur général, qui ne partit d'Alger que vers la mi-janvier 1837 (3).

Le discours du trône, lu le 27 décembre 1836, avait mentionné les « pertes douloureuses » éprouvées en Afrique (4). Or, tandis que les Pairs, dans leur réponse, se bornaient à constater que le courage déployé « était di-

(1) *Moniteur*, 1836, p. 2221, 2225, 2229, 2233.

(2) Alger, *Archives du Gouvernement Général* E 76².

(3) Pellissier de Reynaud, *Annales Algériennes*, t. II, p. 167.

(4) *Moniteur* du 28 décembre 1836, p. 2277.

gne d'un autre résultat » (1), les députés manifestèrent l'intention de voir rechercher les causes de ces « malheurs inattendus » (2). La prétention était significative, et d'autant plus, qu'un vif débat avait précédé le vote du paragraphe : Sivry, Desjobert, Pelet de la Lozère, le Général Bugeaud, avaient fait, de diverses manières, le récit de l'expédition, tandis que Legrand avait très impérieusement réclamé une enquête. Payant de sa personne, Molé n'avait pu limiter le débat qu'en promettant à la Chambre des occasions prochaines de le reprendre. Le Ministère gagnait ainsi du temps. Manifestement toutefois, sa position demeurait difficile. Sans parler des embarras que la défaite pouvait lui susciter en Afrique, où certaines tribus manifestèrent une effervescence accrue (3), il voyait l'opinion publique énervée et la Chambre soupçonneuse. Force lui était donc de profiter du répit qu'il avait conquis pour arrêter une ligne de conduite précise.

A cet égard, un point était acquis. Une opération dès longtemps annoncée, honorée de la présence d'un prince et commandée par un Maréchal, n'était nullement assimilable à l'une de ces petites expéditions de châtiment ou de ravitaillement qui s'exécutaient constamment avec plus ou moins de bonheur. L'affaire de Constantine engageait indubitablement l'honneur du pays et du régime. Aussi le discours du trône avait-il insisté sur la « nécessité d'assurer à nos armes la prépondérance qui doit leur appartenir et à nos possessions une complète sécurité ». Les députés avaient acquiescé et les Pairs répondu : « Votre Majesté a compris le sentiment de la France... Des opérations conduites avec la prévoyance dont le courage le plus intrépide ne peut se dispenser, donneront à nos possessions une sécurité complète ». L'échec serait donc vengé. De

(1) *Id.* du 10 et 11 janvier 1837, p. 62 et 64.

(2) Séance du 19 janvier 1837, *Moniteur* du 20, p. 140 et sq.

(3) Pellissier de Reynaud, *Annales Algériennes*, notamment, t. II, p. 144.

fait, des renforts partaient pour Bône et le Gouverneur général se voyait autorisé à occuper Guelma qui fournirait éventuellement une base et des études s'amorceraient en vue d'une opération nouvelle (1).

Quand Clauzel partit d'Alger pour gagner Paris, en laissant l'intérim au général Rapatel, il ne mesurait pas le retentissement de son échec et comptait fermement reprendre, à bref délai, son poste. C'était une illusion. Sa carrière militaire était désormais finie. Mais sa disparition n'entraîna pas la ruine de toute sa politique. J'ai dit déjà, et nous verrons dans la suite, que ses successeurs utilisèrent certaines des combinaisons qu'il avait préconisées. Il y eut d'ailleurs plus immédiat et mieux. Les Ministres, qui le désavouaient, allaient en effet reprendre la plus importante de ses conceptions.

Christian SCHEFER.

(1) *Moniteur*, notamment des 6 et 30 janvier 1837, pp. 27 et 205. Alger, *Archives du Gouvernement Général*, le Ministre au Gouverneur Général, 31 janvier 1837. — Girod de l'Ain, *Le Maréchal Valée*, p. 124.